

## **CEDEF : Article 12 : Santé**

**Auteur :** Sylvie Berrut, Santé PluriELLE, groupe de l'organisation suisse des lesbiennes LOS, [info@sante-plurielle.ch](mailto:info@sante-plurielle.ch)

### **Lesbiennes et femmes bisexuelles**

Une enquête menée en 2012<sup>1</sup> a montré que les lesbiennes et femmes bisexuelles connaissent en Suisse des difficultés d'accès à des soins respectueux et adéquats et des disparités de santé comparables à celles relevées dans d'autres pays<sup>2</sup>. Par exemple, par rapport à la population féminine générale, le niveau de détresse psychologique est nettement plus important, la proportion de fumeuses quotidienne 50% plus élevée et les consommations problématiques d'alcool 3 à 4 fois plus fréquentes. Un tiers des répondantes n'ont pas eu de contrôle gynécologique au cours des trois dernières années et 6% ont vécu de la discrimination en raison de leur orientation sexuelle lors d'une consultation médicale durant les 12 derniers mois. Comme l'a montré une recherche récente<sup>3</sup>, rares sont les gynécologues qui abordent la question de l'orientation sexuelle. Les consultations sont donc souvent menées en présupposant que la patiente est hétérosexuelle, ce qui peut provoquer une gêne ou conduire à des conseils et prises en charge inadaptées. Ceci s'explique notamment par le fait que la santé des lesbiennes et femmes bisexuelles n'est pas abordée durant le cursus de formation des gynécologues et des autres professionnel-le-s de santé.

Dans sa réponse à l'interpellation 13.4229 sur l'égalité des chances en matière de santé pour les personnes LGBT<sup>4</sup>, le Conseil fédéral a reconnu « l'existence des problématiques liées à la santé des personnes lesbiennes, gays, bisexuel-le-s et transgenres (LGBT) ». Cependant, à l'exception de quelques initiatives pour favoriser le bien-être psycho-social des jeunes LGBT, l'essentiel des mesures prises jusqu'à présent par la Confédération et les cantons en faveur de la santé des personnes LGBT ciblaient la question du VIH et des autres infections sexuellement transmissibles (IST) et concernaient uniquement les gays et autres hommes ayant du sexe avec des hommes (HSH) et, récemment et dans une bien moindre mesure, les personnes transgenres. A titre d'exemple, les prestations des centres de santé communautaires Checkpoints s'adressent aux gays et autres HSH et, pour certains centres, aux personnes transgenres, mais pas aux lesbiennes et femmes bisexuelles cisgenres.

La santé des femmes et adolescentes lesbiennes et bisexuelles souffre aussi d'être très peu documentée. A la différence d'autres facteurs comme l'âge, le sexe, la nationalité ou le niveau de formation, l'orientation sexuelle est absente de la plupart des enquêtes et registres de santé. Le monitoring suisse des addictions a, pour la première fois, inclus en 2014 des questions sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre dans le cadre d'un projet-pilote<sup>5</sup>. Cette inclusion n'a pour le moment fait l'objet d'aucune évaluation ni publication et ces questions n'ont pas été maintenues l'année suivante. Il est très important que des questions sur l'orientation sexuelle soient intégrées de manière pérenne dans le système suisse de surveillance en matière d'addictions afin de connaître la situation et les besoins des lesbiennes et femmes bisexuelles dans ce domaine et pouvoir, au besoin, adapter les stratégies de prévention. Dans sa réponse à l'interpellation 13.4229<sup>6</sup> le Conseil fédéral a évoqué la possibilité que des questions sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre soient incluses dans l'Enquête suisse sur la santé 2017. Cette inclusion est très importante et permettrait d'avoir enfin des données fiables en population générale sur de nombreux aspects de la santé des femmes en fonction de leur orientation sexuelle. Les adolescentes lesbiennes et bisexuelles représentent une population particulièrement vulnérable et pour laquelle il n'existe pratiquement pas de données en

Suisse. C'est pourquoi, comme cela s'est fait dans plusieurs autres pays, il est également souhaitable d'ajouter une question sur l'orientation sexuelle dans l'enquête HBSC<sup>7</sup> menée chez les 11-15 ans et de renouveler l'étude SMASH<sup>8</sup> chez les 16-20 ans.

Dans le domaine des IST, des recherches montrent que les femmes ayant des relations sexuelles avec des femmes (FSF), en particulier celles ayant des partenaires des deux sexes, présentent plus de risques concernant le VIH et les autres IST que celles n'ayant que des partenaires masculins<sup>9</sup>. Les cas d'infections par le VIH, la syphilis et la gonorrhée lors de rapports homosexuels entre femmes n'apparaissent pas dans les chiffres VIH/IST publiés par l'Office fédéral de la santé publique<sup>10</sup>, bien que la voie d'infection soit disponible aussi bien pour les hommes que pour les femmes<sup>11</sup>. La situation épidémiologique des FSF n'est, dans ce domaine, évidemment pas comparable à celles des HSH, mais cette invisibilité entretient l'idée erronée que les FSF ne sont pas concernées. Contrairement à la France<sup>12</sup> ou à la Belgique<sup>13</sup>, le programme national 2011-2017 VIH et autres IST<sup>14</sup> ne prévoit pas de mesure spécifique pour les FSF. Celles-ci ne font l'objet d'aucun message préventif ciblé concernant le VIH et les IST et, plus généralement, la santé sexuelle de la part des autorités sanitaires<sup>15</sup>. Le travail de prévention et d'information est donc actuellement uniquement assuré (bénévolement) par des associations<sup>16</sup>.

#### Recommandations<sup>17</sup> :

- Afin de documenter l'état de santé des femmes et adolescentes lesbiennes et bisexuelles, des **questions** sur l'orientation sexuelle doivent être incluses dans les **enquêtes nationales de santé** et l'**analyse** de ces données soutenue.
- Pour améliorer l'accès des femmes non-hétérosexuelles à des **soins respectueux et adéquats**, les Universités, Hautes Ecoles Spécialisés et autres organismes de formations doivent intégrer la santé des lesbiennes et femmes bisexuelles dans **la formation de base et la formation continue des professionnels de santé** et former les gynécologues et médecins de premier recours à la pratique de l'**anamnèse sexuelle** pour l'ensemble de leur patientèle.
- La Confédération doit prendre en compte les lesbiennes et femmes bisexuelles dans les **programmes nationaux de santé** des domaines où elles présentent des risques accrus et/ou des besoins spécifiques, notamment ceux concernant la **santé mentale**, les **addictions** et le **VIH et les autres IST**.

---

<sup>1</sup> <http://www.profa.ch/multimedia/docs/2013/12/santedesfemmes-dec2013.pdf>  
[http://www.sante-plurielle.ch/fichier/flyers/gesundheitsbroschuereneuaufgabe\\_fr\\_online.pdf](http://www.sante-plurielle.ch/fichier/flyers/gesundheitsbroschuereneuaufgabe_fr_online.pdf)  
[http://www.sante-plurielle.ch/fichier/flyers/gesundheitsbroschuereneuaufgabe\\_de\\_online.pdf](http://www.sante-plurielle.ch/fichier/flyers/gesundheitsbroschuereneuaufgabe_de_online.pdf)

<sup>2</sup> Bize R et al. Vers l'égalité des chances en matière de santé pour les personnes LGBT: le rôle du système de Santé. PREOS, Rapport du groupe Santé. 2012 : [www.preos.ch](http://www.preos.ch)

Institute Of Medicine. The Health of Lesbian, Gay, Bisexual, and Transgender People: Building a Foundation for Better Understanding. The National Academies Press, Washington, DC: 2011

<sup>3</sup> Berrut S. Les lesbiennes en consultation gynécologique : enquête qualitative en Suisse romande. Mémoire de master en santé publique. Université de Genève. 2016 : <https://doc.rero.ch/record/259101?ln=fr>

<sup>4</sup> [http://www.parlament.ch/f/suche/Pages/geschaefte.aspx?gesch\\_id=20134229](http://www.parlament.ch/f/suche/Pages/geschaefte.aspx?gesch_id=20134229)

<sup>5</sup> Questionnaire CoRoLAR Split A Vague 8: <http://www.suchtmonitoring.ch/fr/page/9.html>

<sup>6</sup> [http://www.parlament.ch/f/suche/Pages/geschaefte.aspx?gesch\\_id=20134229](http://www.parlament.ch/f/suche/Pages/geschaefte.aspx?gesch_id=20134229)

<sup>7</sup> [www.hbsc.ch](http://www.hbsc.ch)

<sup>8</sup> [http://www.chuv.ch/disa/disa\\_home/disa\\_recherche/disa-recherche-smash.htm](http://www.chuv.ch/disa/disa_home/disa_recherche/disa-recherche-smash.htm)

---

<sup>9</sup> Chetcuti N, Beltzer N, Methy N, Laborde C, Velter A, Bajos N, et al. Preventive Care's Forgotten Women: Life Course, Sexuality, and Sexual Health among Homosexually and Bisexually Active Women in France. J Sex Res 2012.

<sup>10</sup> [http://www.bag.admin.ch/hiv\\_aids/05464/12908/12909/12913/index.html?lang=fr](http://www.bag.admin.ch/hiv_aids/05464/12908/12909/12913/index.html?lang=fr)

<sup>11</sup> [http://www.bag.admin.ch/k\\_m\\_meldesystem/00733/00814/index.html?lang=fr](http://www.bag.admin.ch/k_m_meldesystem/00733/00814/index.html?lang=fr)

<sup>12</sup> [http://www.sante.gouv.fr/IMG/pdf/plan\\_national\\_lutte\\_contre\\_le\\_VIH-SIDA\\_et\\_les\\_IST\\_2010-2014.pdf](http://www.sante.gouv.fr/IMG/pdf/plan_national_lutte_contre_le_VIH-SIDA_et_les_IST_2010-2014.pdf)

<sup>13</sup> [http://www.health.belgium.be/filestore/19089653/Plan%20VIH\\_FR.pdf](http://www.health.belgium.be/filestore/19089653/Plan%20VIH_FR.pdf)

<sup>14</sup> [http://www.bag.admin.ch/hiv\\_aids/05464/05465/12491/index.html?lang=fr](http://www.bag.admin.ch/hiv_aids/05464/05465/12491/index.html?lang=fr)

<sup>15</sup> Pour la 1ère fois, la campagne LOVE Life 2014 a inclus des couples de femmes dans ses visuels, mais sans les accompagner d'un message clair expliquant pourquoi les FSF sont aussi concernées par le VIH et les IST, ni comment elles peuvent s'en protéger.

<sup>16</sup> <http://www.klamydias.ch> et <http://www.sante-plurielle.ch>

<sup>17</sup> Cf. point 33 de la recommandation CM/Rec (2010)5 du Conseil de l'Europe sur des mesures visant à combattre la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre : *« Les Etats membres devraient prendre les mesures appropriées, législatives et autres, pour assurer la jouissance effective du plus haut niveau de santé réalisable, sans discrimination fondée sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre ; en particulier, ils devraient tenir compte des besoins particuliers des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles et transsexuelles dans l'élaboration de plans de santé nationaux, y compris des mesures de prévention du suicide, des enquêtes de santé, des programmes d'enseignement médical, des cours et des matériels de formation, ainsi que dans le cadre du suivi et de l'évaluation de la qualité des services de soins de santé. »*

<https://wcd.coe.int/ViewDoc.jsp?Ref=CM/Rec%282010%295>